

rien ne saurait stimuler davantage la marche des affaires que d'accroître le pouvoir d'achat du consommateur. Dès qu'ils reçoivent une augmentation de pension, ces vieillards doivent la dépenser pour des choses nécessaires, pour des biens de consommation. C'est à l'épicerie du coin qu'ils vont tout de suite acheter plus de nourriture. Cet argent circule constamment, et il augmente le volume des achats du consommateur et fait marcher l'économie. Pour cette seule raison, l'augmentation est plus que justifiée.

On est sur un terrain moins sûr lorsqu'on fait des prévisions, mais je crois que nous aurons inévitablement plus de loisirs à l'avenir, que nos heures de travail seront moins longues. Nous sommes à la veille de ce qu'on pourrait appeler une révolution bureaucratique. Nous avons eu, à l'origine, une révolution industrielle; mais maintenant, avec l'avènement de l'automatisation, de la mécanisation et que sais-je encore, c'est une révolution bureaucratique qui s'amorce. On n'a qu'à aller à Montréal ou Toronto, ou toute autre grande ville de notre continent, pour voir ces gratte-ciel à bureaux, ces classeurs humains si l'on veut. Voilà qui nous laisse entrevoir la tendance ou l'orientation que suit inévitablement la société à cette époque-ci du vingtième siècle. Il semble donc inévitable que le travail soit réduit et que les emplois, au sens matériel, soient de moins en moins nombreux.

C'est une tendance économique à long terme qui échappe à l'action des gouvernements. S'il doit y avoir pénurie presque constante d'emplois, il me semble sage de faire en sorte que ceux qui sont dans la force de l'âge, ceux qui ont des enfants à leur charge, aient la priorité. Cela veut dire qu'il faudra peut-être abaisser à 60 ans l'âge d'admissibilité à ces pensions, afin que ceux qui sont plus âgés soient préparés et sachent qu'ils pourront passer le reste de leur vie dans la sécurité et qu'ils peuvent prendre des dispositions en conséquence. Évidemment, ce n'est pas d'une pertinence immédiate; mais, à mon avis, telle est la tendance qui se dessine pour l'avenir, et cette mesure dont nous sommes saisis est adaptée à cette tendance.

En conséquence, je le répète, j'appuie de tout cœur cette mesure qui fait tellement contraste avec le programme chaotique et indécis mis de l'avant par l'opposition officielle, pour être ensuite rejeté quand elle a appris que le gouvernement proposait un programme plus pratique. Je prétends que la mesure législative dont nous sommes saisis est la meilleure à l'heure actuelle, compte tenu des autres obligations du gouvernement; et c'est pourquoi je l'appuie de tout cœur.

[M. Campbell (Stormont).]

M. Brassard (Lapointe): L'honorable député me permettrait-il de lui poser une question?

M. Campbell (Stormont): Volontiers.

L'hon. M. Pickersgill: Il en serait enchanté.

M. Brassard (Lapointe): N'est-ce pas un député conservateur-progressiste que l'Orateur a désigné par son nom, le 29 juillet 1944, alors qu'il s'opposait à la loi sur les allocations familiales?

M. Campbell (Stormont): Je n'ai pas saisi la question. L'honorable député voudrait-il la poser de nouveau?

Une voix: Vous appelez-vous Courtemanche?

M. Brassard (Lapointe): L'honorable député se rend-il compte que c'était un député conservateur-progressiste que l'Orateur a désigné par son nom le 29 juillet 1944, alors qu'il s'opposait à la loi sur les allocations familiales?

M. Campbell (Stormont): Je n'ai eu rien à voir à la loi sur les allocations familiales. N'était-ce pas en Ontario?

M. Herridge: Monsieur le président, j'ai écouté avec beaucoup d'intérêt les observations de l'honorable député de Stormont. Je dois dire que son ardeur gauloise, ses citations tirées de l'Écriture, sa verve et son ton prétentieux ont donné un semblant de substance à ce qui n'étaient vraiment que des paroles en l'air.

M. Campbell (Stormont): L'honorable député pourrait-il nous dire qui est responsable de cet air impur qui émane de ce coin-là de la Chambre?

M. le président: La résolution est-elle adoptée?

M. Herridge: Je m'aperçois que l'honorable représentant de Greenwood est impatient de commencer. Il attend d'habitude que j'aie fini de le tourmenter avant de me donner la riposte.

Je dis sérieusement qu'il faut excuser les membres de notre groupe s'ils affrontent ce débat avec une certaine morgue et une certaine satisfaction personnelle, car leurs réalisations à la Chambre, en matière de sécurité sociale, sont au-dessus de tout reproche. Aujourd'hui, le premier ministre, afin de renforcer ses arguments et d'aviver ses critiques à l'endroit de l'opposition officielle, n'a parlé de notre groupe que pour citer certaines déclarations que nous avons faites dans le passé au sujet de la pension de vieillesse. Je crois l'avoir bien démontré.

Toutefois, nous avons hâte que le projet de résolution soit adopté. Si je prends part au débat, c'est uniquement pour exprimer notre